

Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique **MOVECANTO***

de la société M. CAZORLA S.L.

enregistrée sous le n°2017-2835

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après **est accordé** en France.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	
	CAVERENTIA
Ancienne dénomination	MOVECANTO
Type de produit	Permis de commerce parallèle
Titulaire	M. CAZORLA S.L. C/ AIGUETA, n°4, 17761 CABANES, ESPAGNE
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	100 g/L - spirotétramate
Numéro d'intrant	466-2015.01
Numéro du permis	2150758
Fonction	Insecticide
Gamme d'usages	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle du permis du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

14 NOV. 2017

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produit réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)